REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Principaux éléments de l'étude « Analyse des freins au tri des déchets de cuisine »

Contexte et objectifs

Mandatée par l'Office cantonal de l'environnement (OCEV), l'étude vise à mieux comprendre les obstacles pratiques, organisationnels et psychologiques qui limitent la participation des ménages genevois au tri des déchets de cuisine. Cette étude a été réalisée en 2025-2026 en collaboration avec la CPEG, la CAGI et plusieurs régies et partenaires genevois.

Malgré l'existence d'une filière de compostage et de méthanisation, une part importante des déchets de cuisine reste incinérée, notamment en raison d'un tri insuffisant ou de mauvaise qualité entraînant le déclassement de déchets collectés. Améliorer la quantité et la qualité du tri permettrait de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de produire de l'énergie et du compost, et de préparer la mise en service de Pôlebio, une future infrastructure cantonale de valorisation des déchets organiques.

L'étude cherche à identifier les freins et leviers susceptibles d'améliorer la participation et la régularité du tri, afin d'orienter les futures actions de sensibilisation, d'accompagnement et d'incitation, adaptées aux réalités des ménages genevois.

Méthodologie

L'étude s'est déroulée en deux phases complémentaires, combinant une approche qualitative et une enquête quantitative à grande échelle.

La première phase, qualitative, reposait sur des entretiens individuels visant à comprendre les pratiques, perceptions et difficultés des ménages. Au total, 46 personnes ont été interrogées : 16 résidents de la Ville de Genève, 20 de communes périurbaines et 10 de grandes communes urbaines.

La seconde phase, quantitative, s'est appuyée sur les freins identifiés dans la littérature, les études de l'OCEV de 2020 et 2022, ainsi que les résultats des entretiens. Un questionnaire, disponible en français et en anglais, a été diffusé en novembre 2025 via LimeSurvey. Les réponses de 2'702 participants ont été retenues pour analyser l'importance des différents freins à plus grande échelle.

Recommandations

Sur la base des freins et leviers identifiés dans l'étude, les recommandations s'inscrivent principalement dans la continuité des actions déjà entreprises, avec quelques pistes complémentaires à explorer :

- **Poursuivre la diffusion de conseils pratiques :** privilégier des messages simples et illustrés sur les gestes permettant de faciliter le tri au quotidien, de limiter les nuisances (odeurs, fuites) et d'intégrer le dépôt des déchets dans les habitudes existantes.
- **Explorer des solutions pour améliorer le dispositif :** poursuivre les réflexions sur la qualité des sacs et les modèles de poubelles adaptés aux différents logements. La mise à disposition de nouveaux équipements pourrait également encourager les ménages à essayer le tri.
- **Mieux prendre en compte les contraintes d'espace :** explorer des actions et astuces d'aménagement facilitant l'intégration du tri dans les petites cuisines, notamment pour les ménages sans espace extérieur.
- **Faciliter l'accès aux points de collecte :** lorsque des opportunités se présentent, poursuivre le développement des infrastructures de proximité et encourager les solutions collectives à l'échelle des immeubles, en collaboration avec les régies et concierges.
- **Renforcer les normes sociales favorables au tri :** poursuivre les actions de communication valorisant la participation des habitants et explorer la mobilisation des régies pour présenter le tri comme une pratique courante et encouragée.
- **Valoriser davantage les bénéfices collectifs :** rendre plus visibles les résultats concrets du tri (quantités collectées, énergie produite, etc.) et envisager des objectifs collectifs ou des formes de reconnaissance des ménages participants.